

# LE QUOTIDIEN

## JOURNAL DU SOIR.

MERCURE & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

SAMEDI, 15 DECEMBRE 1883

16, COTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN  
15 décembre 1883

### LA Maison des mystères.

(Suite)

Après une prédiction aussi positive, aussi claire, aussi formelle, il devenait manifeste qu'une fois le mois écoulé, le péril disparaîtrait pour ne plus revenir.

En conséquence, il fut convenu entre le duc et le baron que, pendant toute la durée de ce mois néfaste et menaçant, le gentilhomme breton consacrerait ses journées entières aux habitants de l'hôtel Simeuse, et qu'il ne reprendrait sa liberté que le soir, à l'heure où l'œil d'une mère et celui de Dieu pouvaient seuls veiller sur Jane endormie.

Ces projets reçurent une réalisation immédiate, et dès ce premier jour Kerjean ne quitta ses hôtes que longtemps après la nuit tombée, pour se rendre au Logis-Rouge où la Goule l'attendait à dix heures.

L'entretien des deux complices fut de courte durée.

Quelques minutes suffirent à Péline pour développer devant son auditeur émerveillé les lignes principales d'un plan d'autant plus redoutable qu'il était moins compliqué, et qu'aucun obstacle imprévu ne semblait devoir en paralyser ou même en entraver passagèrement l'exécution.

Ce plan, magnifique de hardiesse et de simplicité, nous le connaîtrons bientôt par ses résultats.

En sortant du Logis-Rouge, Luc se fit rapidement conduire à l'hôtel du quel Saint-Paul. Il ne passa chez lui que le temps strictement nécessaire pour changer de costume; au bout d'un peu moins d'une demi-heure, il reparait vêtu de cet habillement complet, couleur tabac d'Espagne, qui constituait un véritable déguisement, et que nous lui avons déjà vu revêtir pour sa visite à l'hôtel de police.

Au moment où le baron venait de refermer la porte derrière lui, une voiture de place passait à vide, radement cahotée par le trot inégal de deux chétives haridelles.

Sur un signe de Luc l'automédon arrêta son attelage et descendit du siège pour ouvrir la portière.

Le baron s'installa sur les maigres coussins.

—Où allons-nous, mon bourgeois? demanda le cocher.

—Rue du Puits-qui-Parle... répondit Luc.

—Quel numéro?...

—Vous m'arrêterez à l'entrée de la rue.

Le véhicule recommença à rouler.

A l'endroit indiqué, M. de Kerjean mit pied à terre.

—Voici trente sous dit-il au cocher; sans doute je vous récompenserai tout à l'heure...

—Suffit mon bourgeois... on vous attendra militairement... connu, la consigne!... J'ai fait cinq ans dans les grades françaises...

Et tandis que Luc s'éloignait, l'ancien soldat se mit à fredonner le complet de la chanson célèbre:

Dans les gardes françaises,  
J'avais un amoureux...

Le baron marchait lentement

le long de la rue du Puits-qui-Parle. Tout à coup, il s'approcha d'une maison portant pour enseigne un petit cochon sculpté en bois et peint en rouge vif.

Le propriétaire s'approcha du nouveau venu et lui demanda:

—Monsieur vient-il comme consommateur ou comme locataire? Faut-il servir à monsieur une jolie chambre sur le devant, proprement meublée, ou une délicieuse aile de dindon toute chaude, avec une portion de goujons frits pêchés ce matin?...

—Mon cher hôte, répondit Kerjean, vos rôtis et vos fritures ont fort bonne mine, et je suis convaincu que vos chambres garnies ne leur cèdent en quoi que ce soit... mais je ne viens ici ni comme locataire ni comme consommateur, je viens comme visiteur...

La physionomie du gros homme se refroidit quelque peu.

—Comment visiteur... répéta-t-il, eh!... eh!... l'heure est un peu tardive.

—Ce n'est pas mon avis, puisque votre porte est encore ouverte et que vous voilà debout...

—Enfin, vous demandez quel'un qui demeure dans mon hôtellerie?...

—Oui.

—Qui ça?...

—Les musiciens de l'Estramadure.

—Les musiciens de l'Estramadure! s'écria-t-il d'une voix que la colère rendait vacillante. Vous demandez les musiciens de l'Estramadure?...

—Sans doute, répondit Kerjean, stupéfait de cette soudaine et inexplicable explosion.

Vous connaissez ces gens là?...

—Y voyez-vous quelque inconvenient?...

—Vous êtes leur complice, alors!... un bandit de leur espèce!... continua le gros homme avec un redoublement de fureur.

Vous ne valez pas mieux que ces misérables, j'en jurerais, quoique vous soyez bien couvert, mais, l'habit ne fait pas le moine, c'est connu!... Je ne sais ce qui me retient d'appeler le guet sur l'heure, et de vous faire empoigner! Alions, sortez d'ici, et plus vite que ça, sinon je vous mets la main au collet!... Filez, bandit, et dépechez-vous d'aller vous faire pendre ailleurs!

L'hôtelier, complètement hors de lui-même et se grisant de ses propres paroles, s'avança vers Kerjean d'un air menaçant et la main étendue, comme pour joindre l'action aux paroles.

Le baron, immobile et les bras croisés sur la poitrine, l'attendit avec un calme parfait.

Cette attitude tout à la fois ferme et digne eut pour effet immédiat de jeter de l'eau froide sur la flamboyante exaspération du gros homme qui s'arrêta à trois ou quatre pas de Kerjean, d'un air indécis, embarrassé, presque confus.

—Ah ça! dit alors le baron de sa voix la plus imposante, venez-vous fou, par hasard, monsieur le rôtisseur-hôtelier?...

Songez-vous bien à ce que vous faites, et ne vous apercevez-vous point que votre conduite insensée pourrait vous mener loin?...

Vous parlez d'appeler le guet pour me faire saisir!... vous me menacez de porter la main sur moi!... Ignorez-vous qu'insultes et voies de fait sont prévues et sévèrement punies par les lois?...

De quel droit, s'il vous plaît, traitez-vous comme un gredin un honnête homme que vous ne connaissez pas? De quel droit levez-vous la main sur lui? De quel droit criez-vous de sortir, sans motif, sans provocation aucune? Si ce n'est pas la folie qui vous fait agir ainsi, qu'est-ce donc?...

L'hôtelier, complètement déconcerté par la logique serrée et vigoureuse de cette argumentation et de ces reproches, se prit à rouler entre ses doigts le coin de son tablier et balbutia:

—Dame!... monsieur... j'ai peut-être bien été trop vif... Eh! mon Dieu, je ne dis pas le contraire— mais que voulez-vous... ça été plus fort que moi... En vous entendant demander ce grand bandit de Caramba et sa coquaine de sœur... la colère m'a monté au cerveau et je me suis dit: "En voilà un de leur bande, tombons dessus"...

—Et vous alliez y tomber?...

—Mon Dieu oui!...

—Vous auriez eu le plus grand tort du monde! répliqua Kerjean. Mais enfin, à tout péché miséricorde... Qu'il ne soit plus question de cela... J'ai besoin de parler sans retard aux deux musiciens dont le nom seul possède le privilège de vous exaspérer si fort, et d'après ce que je viens d'entendre je présume que ce n'est plus ici que je dois les chercher...

Les yeux du gros homme étincelèrent de nouveau.

Non, de par tous les diables s'écria-t-il, ce n'est plus ici, et si vous tenez à savoir où vousarez une chance de les trouver, je vais vous le dire...

me que vous ne connaissez pas? De quel droit levez-vous la main sur lui? De quel droit criez-vous de sortir, sans motif, sans provocation aucune? Si ce n'est pas la folie qui vous fait agir ainsi, qu'est-ce donc?...

L'hôtelier, complètement déconcerté par la logique serrée et vigoureuse de cette argumentation et de ces reproches, se prit à rouler entre ses doigts le coin de son tablier et balbutia:

—Dame!... monsieur... j'ai peut-être bien été trop vif... Eh! mon Dieu, je ne dis pas le contraire— mais que voulez-vous... ça été plus fort que moi... En vous entendant demander ce grand bandit de Caramba et sa coquaine de sœur... la colère m'a monté au cerveau et je me suis dit: "En voilà un de leur bande, tombons dessus"...

—Et vous alliez y tomber?...

—Mon Dieu oui!...

—Vous auriez eu le plus grand tort du monde! répliqua Kerjean. Mais enfin, à tout péché miséricorde... Qu'il ne soit plus question de cela... J'ai besoin de parler sans retard aux deux musiciens dont le nom seul possède le privilège de vous exaspérer si fort, et d'après ce que je viens d'entendre je présume que ce n'est plus ici que je dois les chercher...

Les yeux du gros homme étincelèrent de nouveau.

Non, de par tous les diables s'écria-t-il, ce n'est plus ici, et si vous tenez à savoir où vousarez une chance de les trouver, je vais vous le dire...

—Vous m'obligerez fort!...

—Eh bien, allez donc les réclamer dans les cachots du Châtelet!...

—Comment! murmura le baron au comble de l'étonnement ils sont arrêtés!...

—Ils le seront bientôt du moins, j'en réponds! Des demain matin, à la première heure je vais aller déposer ma plainte, et je suis un homme établi, moi! très considéré dans le quartier, moi! et je vous prie de croire que ma déposition sera bien et dûment accueillie!...

—Votre plainte? répéta Kerjean. Mais à quels propos vous plaindrez-vous?...

—Que vous importe?...

—Il m'importe beaucoup... Je connais à peine les gens de qui nous parlons, je ne les ai vus qu'une seule fois, pendant quelques minutes tout au plus, et cependant j'ai des raisons pour leur porter un certain intérêt.

L'hôtelier fixa sur le baron un regard investigateur.

—Au fait, se dit-il à lui-même la bohémienne est jolie... elle a deux yeux noirs plus brillants que le soleil!... ces yeux-là peuvent expliquer bien des choses...

Puis, tout haut, il reprit:

—Eh bien, puisque vous vous intéressez à ces gens-là, je ne refuse point de vous apprendre qu'ils m'ont volé!... abominablement volé!...

—Beaucoup?...

—Enormément!...

—Combien?...

—La valeur de trois louis d'or tout au moins!...

—Et c'est pour une aussi misérable somme que vous songez à faire emprisonner ces malheureux! s'écria Kerjean.

(A continuer.)

### MAISON JACQUES-CARTIER



No. 220, Rue des Fosses, SAINT-ROCH, QUEBEC.

58, Rue de la Couronne, SAINT-ROCH, QUEBEC.

Nous offrons dans le moment 300 peaux de Buffalo et Robes depuis \$5 en montant 100 peaux, robes Buffalo double depuis \$8.50. 1600 pièces de cachemire noir pour \$10. 600 pièces de cachemire noir pour \$10. Capots en loup noir, depuis \$20.00 en montant. Blouses de dames en astrakan depuis \$20.00. Toujours un seul prix chez H. GAGNON & CIE. 13 décembre 1883.

### ARTICLES

—DE—

### Nouveautés A BON MARCHÉ

—CHEZ—

### S. READ.

IL VEND ACTUELLEMENT tout l'assortiment si bien organisé de son magasin, consistant en

### Marchandises d'Etape ET DE FANTAISIE.

Tous les articles de nouveautés de son assortiment ont été réduits à un prix qui permettent aux acheteurs de faire des

### Achats avantageux.

Toutes les personnes qui desireraient l'acquisition de

### MARCHANDISES A BON MARCHÉ

doivent profiter de l'occasion.

### C'EST LE BON TEMPS.

M. READ est prêt à disposer de sa balance de seuil à bon marché et on bénéficiera de la cession de la maison.

### S. READ,

44, RUE de la MONTAGNE, QUEBEC. 30 nov. 1883.

### ENCAN

Tous pièces de cachemire, acheté à l'encan sont offerts au magasin du dessous pour 12 cents la verge seulement.

Qu'on se hâte d'en profiter.

L'assortiment des marchandises d'automne est au grand complet, nous sollicitons le public de payer une visite.

### Au Magasin du bon marché

Un assortiment de fourrure considérable, tel que CAPOTS POUR MESSIEURS, MANTEAUX POUR DAMES, CASQUES POUR MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS, COLLETTES, MANCHONS, PEAUX DE BUFFLE, PEAUX GRIS, ETC., ETC.

Le tout à des prix qui défient toute compétition.

A l'Enseigne du Lion d'Or,

### J. - Bte. MICHAUD,

16, COTE DU PASSAGE, LEVIS, 26 octobre 1883.

### EXHIBITION

JOUETS, CATINS, SETS A TOILETTE, FLEURS, CARTES DE BONNE ANNEE, etc., etc., etc.

CHEZ

### S. MARMET,

Apothicaire.

### AGENCE GENERALE, E. J. DUBEAU

Marchand - Commissionnaire, Courtier, etc.

No. 86, RUE SAINT-PIERRE, QUEBEC.

M. E. J. DUBEAU devant d'ici au printemps, liquider son commerce général actuel, prend l'occasion de cette présente annonce pour renvoyer ses pratiques de l'encouragement reçu pendant les douze dernières années, et en même temps il sollicite encore leur patronage ainsi qu'celui du public en général dans les nouvelles branches d'affaires qu'il se propose d'entreprendre et dont il s'occupera spécialement et à l'avenir et dès à présent.

### COMPTABILITE

LIQUIDATIONS

### ECHANGE

COLLECTIONS

—ET—

### TRANSACTION

—SUR—

### BIENS-FONDS.

Ventes à Commission

—DE—

PRODUITS ETRANGERS

ET

Domestiques

ASSURANCE CONTRE LE FEU

ET SUR LA VIE.

N. B.—M. DUBEAU recevra toute Cession de Biens qui pourra être ratifiée par les créanciers, et s'efforcera d'en obtenir le règlement le plus favorable.

Il se mettra bientôt en communication régulière avec la *Loyal and Commercial Exchange of Canada* pour Références et Collections. Il aura aussi un encan sur expert pour évaluation et ventes à l'enchère d'Immeubles, Stock, etc.

Il sera tenu un Régistre spécial pour transactions sur Biens-Fonds.

M. DUBEAU donnera, si requis, des Références de capacité et de caractère, ainsi que les garanties nécessaires suivant l'importance des transactions.

### E. J. DUBEAU,

86, rue Saint-Pierre.

4 décembre.

ANNONCES NOUVELLES

Mission Jacques-Cartier.—H. Gagnon & Cie. Avis public.—P. E. Marquis. A louer.—Napoléon Lavote. Avis.—Théophile Côté. Exhibition.—S. Marmet. Cartes de Noël et Jour de l'An.—R. Morgan.

LEVIS, 15 DECEMBRE 1888.

LES VIEILLES PROVINCES

La presse se demande de plus en plus si les vieilles provinces doivent continuer de se assigner aussi fort pour le développement du Nord-Ouest. Les derniers soulèvements et les prétentions de certains partis au Manitoba nous laissent voir ce que l'on pourra s'attendre à quand on se sentira assez fort. C'est la fable de la lice et de ses petits. Ce sont les signes avant-coureurs d'une lutte de l'Ouest contre l'Est, accompagnée d'une sécession.

Le 15 décembre, parlant des griefs de Manitoba, nous manifestions nos craintes pour l'avenir en nous appuyant de l'opinion de Goldwin Smith :

"Tous nos tiraillements et nos discussions sont d'un mauvais augure, dit-il. Je vois dans chaque province des causes de discorde, la maraisse se lève et lentement, prenons garde. Quand l'Ouest sera peuplé par des millions d'habitants, que nous aurons fait venir à nos dépens qu'est-ce qui l'empêchera de demander la séparation ?

"Et les vieilles provinces qui se jalouent, qui n'ont entre elles aucune cohésion pourront-elles alors résister au courant ?

L'Electeur de Québec vient d'écrire à ce sujet un article fort bien fait et vraiment politique.

Nous sommes d'autant plus heureux de féliciter notre confrère et de lui donner raison que nous ne nous entendons pas trop souvent avec lui.

L'Electeur, après avoir rappelé que le Nord-Ouest se développe avec un rapidité qui peut, à un moment donné, constituer une menace pour les vieilles provinces, ajoute :

La province de Manitoba et le territoire du Nord-Ouest se peuplent avec une rapidité dont il serait imprudent de méconnaître l'importance. Le gouvernement fédéral, la compagnie du chemin de fer du Pacifique et les compagnies de spéculateurs, qui ont acheté des millions d'acres de terres dans cet ancien domaine de la Compagnie de la Baie d'Hudson, font des efforts surhumains pour attirer les immigrants. Ses efforts sont couronnés d'un succès assez marquant et il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire l'époque assez rapprochée où l'influence des plus anciennes provinces de la confédération sera contrebalancée, sinon neutralisée, par celle des nouvelles provinces de l'Ouest.

Quel est le moyen, ajoute l'Electeur, de faire face à cette éventualité ? C'est de prendre sans tarder les moyens d'augmenter notre population, dont le chiffre détermine notre influence politique. C'est de favoriser l'agriculture, la propagation de la science agricole puisque c'est par l'agriculture qu'on colonise.

L'Electeur termine ses remarques en faisant un appel à tous les hommes politiques, sans distinction de parti, et il les invite à se rallier à son programme.

Pour nous, dit-il, la question agricole est tout un programme, elle prime toutes les autres considérations et laisse bien loin derrière elle les mesquins intérêts de parti.

C'est une question vitale, une question nationale, et pour lui donner la solution que nous désirons, nos hommes publics devraient s'entendre, laisser de côté les vieilles rivalités, qui font bien plus l'affaire des intérêts individuels que de ceux du pays, et s'unir pour travailler d'un commun accord, sans arrière-pensée, à la solution de ce grand problème.

Voilà, certes, un programme qui mérite considération.

Au milieu des luttes acrimonieuses que nous subissons depuis quelques mois, nous avions perdu l'habitude d'entendre un langage aussi élevé, aussi politique.

Aussi l'appel de l'Electeur est favorablement accueilli par le Canadien et la Minerve. Avec un programme comme celui-là, dit le premier, l'entente serait bien facile. Nous sommes heureux de voir notre confrère aussi bien disposé, ajoute le second, et nous voudrions que son appel fut entendu par tous ses amis politiques.

En fin de compte, nous voudrions bien savoir à quoi cela nous sert de nous déchirer à belles dents, pendant trois cents jours de l'année.

La question serait vite résolue si l'on cessait une bonne fois de fuir de la politique personnelle pour ne plus s'occuper que des intérêts de notre province.

LE COURRIER DU CANADA

Le Courrier le prend de haut avec nous. Il n'a pas de compte à nous rendre, paraît-il. Quel droit plus sacré l'autorise donc à nous en demander ? Nous avons notre place au soleil comme lui. Pourquoi ces tons de grand seigneur ?

Le confrère se drap dans sa dignité virgineale et dit : notre journal est conservateur, le Quotidien a commencé par être libéral et... il n'a pas le droit de nous bossifier.

D'abord nous sions carrément que le Quotidien ait commencé par être libéral. Nous défions le confrère de citer un seul article de la rédaction écrit dans le sens libéral depuis 1879—date de sa fondation.

Ensuite, en supposant que le Quotidien eût été libéral (ce qui n'est pas vrai), c'est une bizarre raison à invoquer pour nous empêcher de discuter avec lui.

C'est comme si nous disions : MM. du Courrier vous avez d'abord été contre la vente du chemin de fer ; vous avez écrit des articles violents contre cette transaction. Deux jours après, par une volte-face encore inexplicable dans les fastes de l'histoire, vous l'avez défendue courageusement envers et contre tous. Comme le bon roi Dagobert vous avez tourné vos culottes à l'envers, donc vous n'avez plus le droit de discuter avec qui que ce soit.

Où encore : Le rédacteur ordinaire du Courrier, se rendant un jour à Windsor, dit à M. Trudel plus que pendre des conservateurs appuyant le gouvernement, et, deux jours après, il attaqua violemment les ministres auxquels il avait fait des confidences compromettantes, donc il n'a plus le droit d'être journaliste.

Le Courrier ajoute que notre journal est devenu conservateur quand le gouvernement a pu le combler de jobs et acheter ses livres.

Ces choses ne nous regardent pas, mais puisque l'on nous attaque à ce sujet nous sions que le gouvernement ait acheté de livres de la librairie du Quotidien, et nous mettons le confrère au défi de prouver le contraire.

Que nous parlez-vous de jobs, vous MM. du Courrier ? n'est-ce pas un fait connu de tous que M. Brousseau a avec le gouvernement des contrats considérables ? N'est-ce pas lui qui imprime le journal français de la chambre, la version anglaise des lois, la version anglaise des réponses aux adresses ?

Et que d'autres jobs encore qu'il serait trop long d'énumérer. Nous regrettons que l'on nous ait entraîné sur ce terrain, mais enfin il faut bien se défendre.

N'est-il pas vrai que M. Brousseau s'est plaint qu'il n'avait pas assez de patronage ? Et les coups d'épingle que l'on donne de temps en temps au Courrier à nos gouvernants ne proviennent-ils pas de certains déceptions ?

En voilà assez sur ce sujet. Nous ne pouvons nous empêcher de sourire quand le confrère dit que les plumes qui sent à l'ouvrage dans ses officines ont le courage de signer leurs noms.

D'abord, des plumes qui ont le courage de signer leurs noms ; l'expression est neuve et fait image. Nous félicitons de tout cœur l'écrivain sur sa trouvaille.

Y a-t-il un journal dans Québec qui ait eu plus d'écrits anonymes que le Courrier ? Croit-il que l'on a oublié Jean Piquet et Héralte ?

Comme de raison, le Courrier ne pouvait laisser passer cette occasion sans accuser M. Amyot d'être l'auteur de l'article qu'il nous reproche.

Nous sions que M. Amyot soit l'auteur de l'article en question. C'est trop d'honneur à nous faire que de lui donner la paternité de nos humbles écrits. Une fois pour tout, M. Amyot n'écrit pas dans le Quotidien.

Le Courrier persiste à trouver bâmable la conduite de M. Pelletier. Malgré les dilemmes du confrère, nous persistons à dire que l'on ne doit pas confondre l'avocat avec l'homme politique. Et le Courrier serait bien étonné s'il apprenait que des chefs très éleés et très estimés sont de cette opinion.

Le Courrier continue de reprocher à M. Pelletier d'avoir accepté la contestation de l'élection de M. Belleau, parce que, dit-il, il est conservateur et qu'il compromet l'honorable Jean Blanchet, ministre provincial et M. Amyot, député.

Nous allons citer un fait qui prouve qu'un avocat peut accepter ces causes. Pendant l'élection de M. Belleau, son dépôt a été saisi entre les mains de l'officier-rapporteur à la demande du Dominion Type Foundry Company.

Les avocats de la poursuite étaient Andrews, Caron, Andrews. Quelqu'un a-t-il cherché à faire un reproche de ce fait à l'honorable M. Caron, ministre de la milice, associé de MM. Andrews ?

La position est la même aujourd'hui et que le Courrier réponde s'il le peut. Ainsi donc, tous comptes tirés, le Courrier peut lui renvoyer le compliment n'a pas le droit de nous faire la leçon.

NOTES POLITIQUES

L'Electeur se range du côté de ceux qui demandent une augmentation du subside fédéral.

Le Courrier du Canada, en annonçant la nomination de M. Rouillard au poste d'inspecteur général des mines de la province de Québec, ajoute : Voilà des mines qui finiront par miner le trésor de la Province.

Il y a dans et entrefilets, qui essayent d'être malins, deux choses : de la bêtise et de la mauvaise foi. De la bêtise : car un journal qui

prétend défendre un gouvernement ne doit pas l'attaquer avant d'être bien sûr de son fait.

De la mauvaise foi : car c'est une chose bien connue qu'il n'y a pas de traitement fixe attaché à cette charge et que l'inspecteur n'est payé que lorsqu'il a une mission officielle.

ELECTION.

Quatre élections ont eu lieu, hier, dans la province d'Ontario.

Voici le résultat de celles pour la chambre locale :

Dans la division ouest de Middlesex, l'hon. G. W. Ross, le nouveau ministre de l'instruction publique, est élu par 120 voix de majorité.

A Cardwell, M. Hammill, conservateur, l'emporte sur son adversaire par une majorité de 60.

A Simcoo-ouest, M. O. J. Phelps, libéral, sort victorieux de la lutte. Il a eu 39 votes de plus que le candidat conservateur.

L'élection d'un représentant aux Communes, dans la division ouest de Middlesex, s'est terminée par le triomphe du candidat libéral, M. Cameron. Sa majorité est d'à peu près 20 voix.

Comme on le peut voir par les majorités, la campagne a été très active.

Le parti agit employé le vert et le sec pour remporter la victoire. Son organe, le Globe, n'a cessé de prédire aux conservateurs les injures les plus grossières, les plus malveillantes. Tout le temps, il n'a fait qu'augmenter la gent des turbulents et des forts à bras contre les paisibles conservateurs.

PELERINAGE

Le pèlerinage organisé par M. l'abbé Provencher est un des plus importants qu'on ait vus, dans le genre, au Canada. Une trentaine de personnes, ecclésiastiques ou laïques, ont déjà donné leurs noms, et on croit que le nombre atteindra au moins celui du pèlerinage de Lourdes.

Les pèlerins s'embarqueront à New-York le 27 février. Ils seront à Rome dans la quatrième semaine du carême et à Jérusalem dans la Semaine sainte. Ils auront une année entière à eux et pourront revenir isolément.

Le prix des billets varie de \$425 à \$684, suivant la classe, et surtout l'itinéraire. Pour renseignements détaillés, on peut s'adresser à M. l'abbé Provencher.

GAZETTE UNIVERSELLE

Quoique l'ouvrage ait été abondant tout l'été, le nombre des indigents est plus grand que jamais à Sherbrooke. On ne cherche pas longtemps la cause de ces misères, quand on sait que la semaine dernière cinquante deux ivrognes ont comparu en police correctionnelle.

Et l'on parle d'une nouvelle brasserie qui doit entrer en opération ces jours-ci !

—La circulation du Canada dépasse 2,000 copies dans la ville d'Ottawa seulement. Le succès de notre confrère nous réjouit. Jamais prospérité ne fut mieux méritée.

Le Canada défend vigoureusement, chaque fois que l'occasion s'en présente, les intérêts des Canadiens français dont il est le seul organe dans la capitale.

Conservateur en politique, notre confrère traite avec beaucoup de tact et de jugement les questions qui passionnent les politiques des provinces d'Ontario et de Québec, particulièrement.

—M. Craig, président de la banque d'Echange, a manifesté à quelqu'un qu'il a rencontré à New-York, le désir de revenir à Montréal, pourvu qu'on lui donne l'assurance qu'il ne sera pas arrêté. Il a dit aussi que tous les directeurs de la banque sont également responsables des spéculations et transactions qu'on lui reproche, parce qu'ils les ont approuvées.

CANTONS DE L'EST.

Comme nos lecteurs s'intéressent beaucoup au progrès de ces cantons dans lesquels sont établis, aujourd'hui, plusieurs de nos ci-devant concitoyens, nous croyons aller au-devant de leurs désirs, en publiant, chaque semaine, les plus importantes nouvelles qui nous arrivent de ce territoire.

Pour celui qui voudrait aller passer l'été avec sa famille à Georgeville, il est bon qu'il sache que l'on y construit un grand hôtel. Le corps principal du bâtiment aura 100 pieds sur 45 et une aile de la même grandeur à deux étages avec toit Mansard et un soubassement. Il y a des vérandahs et des galeries autour des deux étages de l'hôtel et qui forment un promenoir de 245 pieds de longueur.

D'un autre côté, nos amis libres-échangeistes sont anxieux d'apprendre ce qu'on fait à la manufacture d'indienne de Magog. Les travaux avancent, on place les machines et bientôt l'heure des opérations aura sonné. En attendant, on construit de longues rangées de jolies maisons pour loger les ouvriers employés à la manufacture.

Au reste, il règne toujours la même activité dans tout le village dont la

population grandit dans des proportions fabuleuses pour ceux qui est mission de répandre les bons principes, de chercher à insinuer au sein des populations l'idée que le commerce et l'industrie sont paralysés dans notre province.

Les arpenteurs ont annoncé une bonne nouvelle aux habitants de Cookshire. Ils viennent de découvrir une route facile pour la construction d'une voie ferrée entre ce village et les Etats-Unis. Les travaux commenceront de bonne heure le printemps prochain. Ce nouveau débouché favorisera la colonisation et le commerce qui ont déjà un développement qui promet beaucoup.

D'Israël est une paroisse dont l'établissement ne remonte qu'à quelques années. Jeudi, la population a assisté à une belle cérémonie religieuse. Il s'agissait de la bénédiction d'une église que l'on achève de construire. Monseigneur Antoine Racine présidait la fête qui a été célébrée avec éclat.

Les résidents de l'endroit souffrent de l'état impassable des chemins. Un ou deux pieds de neige leur rendraient grand service.

Dimanche dernier, à Ely, monsieur le curé a dit au prône que le Nouveau Traité remplacerait à l'avenir, dans les écoles de la localité, le troisième livre de M. Montpetit. Nous n'avons rien à voir dans ce changement, mais l'on peut fort bien se demander si le manque d'unité de vues dans l'emploi des livres n'est pas un obstacle aux progrès de l'instruction des enfants. Les journaux qui traitent de l'enseignement auraient probablement quelque chose à dire sur ce sujet.

CHAMBRES D'ASSEMBLEE

L'entrepreneur du Palais législatif pousse les travaux avec activité. On prépare tout, en vue d'une session prochaine.

La salle des séances a 90 pieds de longueur, 50 de largeur et 27 de hauteur. Elle sera d'une moitié plus grande que l'ancienne et les aménagements internes y seront supérieurs.

Afin de livrer cet édifice le 15 février prochain, M. Charlebois s'est décidé à masquer le plafond et le crépi des murs par de grandes toiles sur cadres qui seront peintes à fresque.

Au fond de la salle se dresse la galerie destinée au public. Elle contiendra trois cents personnes.

La presse aura des sièges qui seront disposés en amphithéâtre sur le parquet de la chambre, où les invités de l'Orateur auront aussi leurs sièges à part. Ces banquettes seront de chaque côté de la barre de la Chambre.

Les salles de comités, la bavette, le vestiaire, le bureau de poste, le télégraphe et le téléphone se trouvent dans le soubassement.

Les chambres du président, celle du sergent d'armes et la salle des journaux se trouvent sur le même palier que l'Assemblée législative.

L'ameublement, dit-on, sera magnifique.

La salle des séances du Conseil législatif sera séparée de l'Assemblée législative par la bibliothèque.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE

Londres, 14 déc.

La reine a de nouveau prorogé le parlement au 8 février prochain.

—Le steamer Auk, allant de Liverpool à Rotterdam, a fait naufrage pendant la tempête de mardi. L'équipage composé de 21 hommes, s'est noyé.

—Barns, le bourreau, est arrivé à New Gate pour préparer l'exécution d'O'Donnell. L'ambassadeur Lowell dit qu'il ne lui est pas permis de faire des remarques sur les mesures prises pour obtenir un sursis ; il ne peut compter sur une démarche auprès du gouvernement, connaissant le résultat de la cause Lamson. On rapporte qu'on a fait signer à tous les jurés qui ont condamné O'Donnell un mémoire priant la Couronne de ne pas accorder de sursis.

IRLANDE

Dublin, 14 déc.

La police de Castlebas a été informée d'une conspiration de meurtre dans le comté Mayo. Des limiers sont partis d'Angleterre pour arrêter les personnes soupçonnées.

—Cinquante-deux magistrats du comté d'Armagh, ayant à leur tête le duc de Manchester, ont envoyé au château de Dublin leur protestation énergique au sujet de la suspension de lord Rosemore comme magistrat.

FRANCE

Paris, 14 Déc.

Les dernières nouvelles de Pékin confirment la nouvelle que le parti de la guerre en Chine montre beaucoup d'activité et que son influence augmente.

—Raspail a proposé à la chambre des députés aujourd'hui que l'ambassade française au Vatican soit abolie. Cette proposition a été rejetée par 325 contre 191.

—On a donné ordre à trois bataillons de se tenir prêts à partir pour le Tonkin le 23 du cour. On fera un appel de

volontaires pour former trois autres bataillons. Ces six bataillons seront commandés par le colonel Lesquilles.

—Le général Millot sera nommé commandant de terre et de mer des forces du Tonkin, ayant 15,000 hommes de troupes sans y comprendre ceux à bord de la flottille.

—Une dépêche de Saigon dit : " Il n'y a pas à douter que le roi de l'Annam a été empoisonné par des mandarins chinois."

—Champeaux est retrouvé à Hué avec 100 marins.

—Le gouvernement n'a reçu aucune nouvelle au sujet du prétendu empoisonnement du roi de l'Annam. Il est parfaitement connu cependant que la position du roi est des plus difficiles depuis le traité conclu avec les Français. 800 hommes de troupes françaises occupent les forts à Hué et sur la rivière et sept canonnières stationnent aux mêmes endroits. Par conséquent le gouvernement n'éprouve aucune crainte quant à la santé de ses troupes.

ITALIE

Rome, 14 déc.

Le Pape est en consultation avec les cardinaux au sujet de la visite du Prince de la Couronne d'Allemagne.

SUISSE

Berne, 14 déc.

Reichenner, à un banquet militaire, a dit aujourd'hui : " Que le peuple suisse défende son pays et soit sur ses gardes. Bien des nuages noirs s'amoncellent à l'horizon en Europe. La guerre prédite depuis longtemps sera inévitable après 1884. Elle peut avoir lieu le printemps prochain "

Halifax

13 décembre.

L'enquête sur la perte du steamer Princess Louise est commencée ce matin au département de la marine et des pêcheries, devant les capitaines Scott, Pritchard et Thomas, de St-Jean.

Le premier témoin entendu est le capitaine Guild, du Newfield. Il raconte le départ du Princess Louise et dit qu'il mit à bord le contre-maître, le second commis de table et le second cuisinier du Newfield. Puis il donne les détails du naufrage.

Montreal

14 décembre

Les affaires de la banque d'Echange vont de mal en pis. La position des actionnaires s'aggrave en conséquence.

—Plus de 30 personnes se sont inscrites comme devant faire le pèlerinage en Terre Sainte organisé par M. l'abbé Provencher.

—M. J. B. Langevin, garde-magasin chez MM. Laessle et Cie, est tombé de l'échafaudage d'un entrepôt, en passant par l'évateur, et s'est tué raide.

—Les recettes du Grand-Tronc pour la première semaine de ce mois sont de \$363,000. C'est une augmentation de \$15,900 sur la semaine correspondante de l'année dernière.

—Un vieillard nommé John Lane a été envoyé en prison sur sa propre demande. Ce malheureux vieillard, qui dépense li centaine, cherche un refuge pour l'hiver. Il est dépourvu de tout.

—On a tout-à-coup appris ce matin la nouvelle d'une énorme faille qui aurait eu lieu dans l'Ouest et qui affecterait les banques canadiennes. Cette nouvelle a donné lieu à une sensation de malaise considérable. Il y a eu immédiatement baisse presque générale.

Les parts de banque ont baissé de 2 pour cent.

Ottawa

14 décembre

Le revenu de l'accise pour les derniers dix jours indiquent une augmentation d'au moins \$70,000.

—Les officiers du département des Travaux Publics travaillent ardemment à la préparation des estimés pour l'année prochaine, afin de pouvoir les soumettre dès le commencement de la session.

—Le département de l'Agriculture vient d'expédier à l'agent du gouvernement, à Liverpool, M. Dyke, plusieurs caisses d'ouvrages littéraires importés de l'étranger.

Toronto

Toronto, 14 déc.

MM. Collins et Worthington ont ce matin, comme représentant des capitalistes américains, une entrevue avec sir L. Tilly au sujet de l'augmentation de droits protecteurs que le gouvernement se propose d'imposer, dans l'intérêt de nos fabricants, sur le fer importé de l'étranger. Ils demandent au gouvernement certains bonus sur chaque tonneau de fer en barre et en saumon ces bonus combleraient le déficit entre le coût de la production et le prix de vente ici et permettrait de réaliser en même temps un certain bénéfice. Sir Leonard a dit que le gouvernement comprenait parfaitement toute l'importance de la question et qu'il serait heureux de contribuer en quelque sorte à promouvoir les intérêts d'une industrie qui, établie ici comme on désire l'avoir, ne tarderait pas à donner de l'emploi à

plus de 2,000 personnes dont les gages s'élevaient en moyenne par semaine à \$18,000 au mois.

ÉTATS-UNIS

Il est né il y a quelques jours un enfant ayant un nez ressemblant beaucoup à une trompe d'éphant. Il est mort mercredi dernier. Chose singulière, ce serait le deuxième enfant de ce genre qui serait né dans cette famille. Il y a plus, un des parents de la même famille posséderait la même infirmité ce qui ne l'a pas empêché de vivre.

COURRIER DE LEVIS

Hors la voie.—Le remorqueur à la station du Grand-Tronc, a déraillé, hier matin, et c'est ce qui a occasionné une demi-heure de retard au convoi de vitesse de l'Ouest. Les dommages à la locomotive sont presque insignifiants.

Témoignage d'estime.—Il y a quelques jours, un grand nombre des amis de M. N. Murray, entrepreneur des travaux de la rue Saint-Laurent, se réunissaient à sa demeure et lui présentaient, à l'occasion de son récent mariage, un magnifique service à déjeuner en argent.

Monsieur et madame Murray, qui ne s'attendaient guère à un semblable témoignage d'estime, se sont vite remis de leur surprise et ont donné la meilleure hospitalité à leurs amis. Ils ont très bien fait les honneurs de leur maison. On s'est amusé prodigieusement. Le chant, la danse, les gais propos, une table abondamment servie, rien ne manquait.

On conservera longtemps l'heureux souvenir de cette réunion intime. Le service en argent présenté à M. Murray est d'une grande valeur; il se compose de sept morceaux.

—Si les affections de vos pommets ont une origine scrofuleuse, la Salsepérille d'Ayer vous fera plus de bien que toute autre médecine.

Cloches.—La fabrique de Sainte-Marie de la Beauce a reçu deux cloches, l'une destinée à la chapelle des défunts, l'autre à la sacristie. La bénédiction de ces cloches aura lieu prochainement.

—Les Scrofules, ces infections du système si redoutée, trouvent dans la Salsepérille d'Ayer une guérison radicale.

Judiciaire.—La cour siège depuis quatre jours à Fraserville. L'ami qui nous communique cette nouvelle ajoute qu'on n'y voit pas, comme dans les autres villes, cette abondance de fiançailles, de dévoués, avides de scandales. Seuls les intéressés assistent aux audiences de la cour.

« La Gaudriole. »—Depuis quelques temps les demandes pour ce joli chansonnier sont rares. On l'avait peut-être oublié. Alors, jeunes gens qui fréquentez toujours les mêmes refrains, procurez-vous le magnifique répertoire de chansons de M. Levy, cet artiste français qui a fort égayé la société québécoise, il y a un an. L'ouvrage est en vente à la librairie du Quotidien. Sur réception de quarante centimes, nous adresserons copie de ce chansonnier à quiconque nous en fera la demande. Il est bon de remarquer que chaque chanson est précédée de la musique.

La température.—La pluie n'a cessé de tomber que tard, hier après-midi. Un froid assez piquant a succédé à cette température printanière, et nous voilà encore une fois en plein hiver.

Les ouvriers.—Sous ce titre, on pourrait écrire des colonnes. Pour aujourd'hui, contentons-nous d'une simple observation. Si elle peut être utile aux patrons, notre but sera atteint et tout le monde en profitera. D'abord, rémunérez bien et payez exactement vos ouvriers; c'est le moyen de les attacher à leur travail et par conséquent d'améliorer beaucoup ses résultats.

Ensuite, attachez-vous à vos ouvriers par de bons procédés, par de petites douceurs, par des gratifications lorsque l'ouvrage est mieux fait et plus tôt fait, et vous trouverez en eux toute la bonne volonté désirée. Le désir d'avoir de l'ouvrage toute l'année les engagera à employer tous les moyens propres à vous satisfaire.

Loteries.—Les pires ennemis des loteries, le maître général des postes aux États-Unis compris, approuveraient celles qui ont lieu en ce moment à la librairie du Quotidien. Vous donnez cinq cents et vous choisissez dans un panier, une enveloppe ou un petit paquet. Les uns contiennent des petits chromos décapés, les autres des jouets. Une jeune fille qui avait pris une enveloppe, avant-hier matin, est revenue en choisir deux autres dans le cours de l'après-midi. La dernière fois, après avoir brisé le cachet de l'enveloppe, elle se vantait d'avoir reçu pour plus de cinquante cents de chromos.

Si toutes les loteries se faisaient de la même manière, les autorités ne leur déclareraient pas la guerre. Elles voudraient elles-mêmes bénéficier de leurs avantages.

Incendie.—Le Napoléon III a failli devenir la proie des flammes, à Halifax, hier matin, vers deux heures et demie. Le vaillant découvrit l'incendie dans la chambre où l'ingénieur se trouvait. Les pompiers furent appelés en toute hâte et ils parvinrent à circonscire l'incendie qui s'élevait à peu près mille piastres de dommages.

Deux matelots nommés Aubé et Garnier ont failli être asphyxiés. Ils devaient la vie aux pompiers.

Accidents maritimes.—La barque Active, ayant fait voile de Québec, est foloquée à Sligo.

—On n'a pu rien sauver de la cargaison du navire Liverpool, qui a fait naufrage à Stranraer, Écosse. Comme on le sait, ce bâtiment, parti de Québec, se rendait à Greenock.

—Le télégraphe rapporte aussi que la barque East, ayant fait voile de ce port pour Greenock, avec un chargement de bois de construction expédié par messieurs Fry et Cie, a fait naufrage près de Girvan, en Écosse.

En grève.—Les mécaniciens sur le chemin du Pacifique, à Winnipeg, sont en grève.

La compagnie ne croit pas que le trafic en soit sérieusement affecté et sont persuadés qu'ils trouveront les ouvriers nécessaires pour remplacer les grévistes. Les membres de la Fraternité, mécaniciens et ouvriers appartenant au Grand-Tronc, ont exprimé l'intention de ne se mêler en aucune façon au différend survenu entre les employés du Pacifique et leurs chefs.

Ils désirent rester complètement neutres.

Condamné.—Un jeune homme de cette ville, arrêté pour ivresse, a été condamné, ce matin, à cinq piastres d'amende ou quinze jours de prison.

COURRIER DE QUÉBEC

Tir à la cible.—Les artilleurs canadiens n'ont pas à Sherburness, l'été prochain. Ce sont ceux d'Angleterre qui viendront à Québec.

Finances.—La caisse municipale est remplie d'or de ce temps-ci. Cela prouve que les contribuables paient mieux que les années passées leurs redevances annuelles à la corporation.

D'ici au premier janvier, le trésorier de la cité aura à payer pour remboursement de débentures et intérêts la jolie somme de \$158,600.

Mort subite.—Une blanchisseuse du nom de Thibault est morte subitement, hier après midi, chez une de ses pratiques. La défunte était sur le déclin de l'âge.

Enquête.—On a fait une enquête sur le cadavre de Rhéaume, décapé subitement, mercredi soir. On a constaté que la mort avait été causée par la rupture d'un anévrisme.

Libérés.—Leur terme de détention étant expiré, plusieurs détenus du pénitencier de Kingston ont été libérés. De Québec, il y en avait deux: La femme Delina Roehette, quarante ans, condamnée en avril 1881 pour vol. Mary Gronin, soixante et un ans, même crime que la précédente et même condamnation.

Montréal verra aussi le triste retour de deux de ces filous que les tribunaux avaient envoyés purger des condamnations de quelques années au pénitencier d'Ontario.

—Quoique le sol de la Virginie produise le meilleur tabac du monde, il ne s'en suit pas qu'il produise toute la même qualité. On récolte dans un endroit du bon tabac qui, semé dans un autre, ne donnerait qu'une qualité inférieure. La feuille du Myrtle Nary est le produit du choix dans les différentes divisions de l'Etat, lesquelles fournissent une meilleure qualité que les autres. La preuve se trouve dans l'augmentation toujours constante des commandes qui sont plus élevées que pour tout autre tabac.

Cour du Recorder.—Une vieille femme Margaret Maguire, ivre, cause du désordre dans la rue du Pont. Ce délit lui vaut un mois de prison. Mary Mulligan, une vagebondie qui passe les neuf-nièmes de sa vie en prison, comparés à nouveau devant le recorder, hier, et gobe quatre mois de prison chez Melaren.

Faillites.—Le nombre des faillites aux États-Unis et au Canada, pendant la semaine dernière, a été de 325, contre 307 pour la semaine correspondante de 1882. Assurance.—La maison détruite par le feu, jeudi matin, appartenait à madame I. Fletcher et était assurée pour deux cents piastres. Le locataire Robinson avait aussi deux cents piastres d'assurance sur son ménage.

Un notaire.—Le conseil municipal a choisi M. Allaire comme notaire de la corporation. Il y avait sept aspirants: messieurs Allaire, Larue, Sirois, Angers, Charlebois, Austin et Meredith & Couture. M. Allaire a reçu 12 voix, M. Charlebois 5, M. Sirois 4, M. Larue 1. Il n'a pas été question des autres.

MESSIEURS LES CONSEILLERS GINGRAS ET RUSSELL ÉTIENNE ABSENTS.

Municipal.—M. Dillinger, ingénieur de la cité, a été chargé d'examiner les travaux de la nouvelle section du chemin de fer de la rue Saint-Jean.

—On va amender le règlement concernant l'enlèvement de la neige sur les toits. Le travail devra se faire ensuite avant neuf heures de matin ou après quatre heures de l'après-midi.

—On demande que le tarif des cochers de place soit révisé. —Le comité des chemins a reçu instruction d'aviser aux moyens d'établir une voie de communication entre la rue Champlain et l'extrémité sud de la terrasse.

—La corporation va demander des soumissions pour la vente des anciens postes de police de la rue St-Joseph et de la rue St-Paul. Dans ce cas, le premier poste serait transféré prochainement à la place Jacques-Cartier et l'autre au poste des pompiers du Palais.

Le barreau.—C'est le neuf janvier prochain que doit se réunir à Québec, le conseil des examinateurs du barreau de la province, pour procéder aux examens des aspirants à l'étude et à la pratique de la profession d'avocat.

Il y a trente-cinq candidats. Voici les noms:

Admission à l'étude.—M. Alphonse Bourgeault, Aetion Vale; Arthur Bronson, Sorel; Hector Chauvin, Montréal; H. H. Achille Gervais, Saint-Jean; Arthur Jodoin, Longueuil; James J. Joly, Montréal; Alexander Leppe, Aetion Vale; E. T. Mandeville, Alfred Monk, Montréal; Roderick L. Marcheson, Dundee; Charles O. Robillard, Joliette; Ovide Robillard, Montréal; Henri Viau, Saint-Lin; Marcus O. Doherty, Montréal.

Admission à la pratique.—M. Victor Allard, Edouard Baucet, Louis Bélangier, Joseph Besette, Joseph L. Gouin, Charles E. Gratton, L. J. Richard Robert, Horace A. Hutchins, Louis A. Lavoie, Georges Laurendeau, J. Stanislas Leroux, François Raymond Marcoux, Peter S. G. MacKenzie, Arthur McConnell, Joseph O. Pelland, Adolphe Renaud, Charles S. Roy, Montréal; Joseph P. Boivin, Téléphore Lacroix, Louis Lussier, Saint-Hyacinthe; Gabriel Marchand, Saint-Jean.

La requête.—On lit dans l'Événement:

« Parmi les membres du clergé les uns signent la requête transmise à chacun d'eux par M. Landry, les autres la dénoncent. La division se crée de jour en jour plus profonde. »

Musique.—Ce soir, la musique du huitième bataillon jouera au pavillon des patineurs. Voici le programme:

- 1 Marche—Pochontas.....White
2 Quadrille—Le Lutin de la Vallée.....L'Étoile
3 Valse—Les Voltigeurs.....Planquette
4 Lanciers—Le 6ème.....Audibert
5 Valse—La Source.....Waldteufel
6 Galop—Esmelin.....Detluse
Vive La Canadienne.
Dieu protège la reine.

Bon à savoir.—M. E. J. Dubeau, de Québec, devant, d'ici au printemps, liquider son commerce général actuel prend occasion de cette présente annonce pour remercier ses pratiques de l'encouragement reçu pendant les douze dernières années, et en même temps il sollicite encore leur patronage ainsi que celui du public en général dans les nouvelles branches d'affaires ci-bas mentionnées et dont il s'occupera spécialement à l'avenir et dès à présent.

Comptabilité, liquidations, échange, collections et transactions sur biens fonds, assurance contre le feu et sur la vie, ventes à commissions de produits étrangers domestiques.

M. Dubeau recevra toute cession de biens qui pourra être ratifiée par les créanciers, et se chargera d'en obtenir le règlement le plus favorable aux deux parties.

Il se mettra bientôt en communication régulière avec le Legal and Commercial Exchange of Canada pour références et collections. Il aura aussi un encanteur expert pour évaluation et ventes à l'encan de meubles, stock, etc.

Il sera tenu un registre spécial pour transactions sur biens fonds. M. Dubeau donnera, si requises, ces références de capacité et de caractère, ainsi que les garanties nécessaires suivant l'importance des transactions.

Dégoût chez le cheval.—Si un cheval est dégoûté, on peut employer le moyen suivant pour lui ramener l'appétit:

Mettez dans deux verres de vinaigre sept ou huit gousses d'ail que vous couperez en tranches et que vous écorrez, deux onces de sel et une demi-livre de miel, le tout doit être bien mêlé et remué. Avec cette décoction on frotte les genouilles, les lèvres et la langue du cheval. Il faut lui donner une nourriture plus délicate qu'à l'ordinaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE M. E. Lemieux a transféré son domicile dans la maison de M. T. D. Shipman, rue Saint-Jean, No 5, ci-devant occupée par Mr J. Dunn. 15 décembre 1883.—8j

Annonce très importante, lisez et jugez.

A. PILON, MARCHAND DE MONTREAL

Remercie encore une fois toutes les personnes, tant de la ville que de la campagne, pour le généreux et libéral encouragement qu'elles m'ont accordé depuis l'ouverture de mon magasin, ainsi que pour avoir si bien compris les sacrifices qu'il s'est imposés en venant en si grand nombre visiter son établissement et y faire de nombreux achats.

M. PILON profite de cette occasion pour inviter de nouveau les acheteurs en leur promettant de vendre meilleur marché encore et être plus bas que jamais. La raison est que M. PILON reçoit de ses anciens associés de Montréal, par mensuels, plusieurs milliers de piastres en marchandises qui ne lui coûtent que quelques cents dans la piastre.

Ne pas oublier les modes.—Chapeaux tout faits et à l'ordre, garni Man-eaux et Blouses tout faits et à l'ordre à des prix très réduits. Hautes et vêtements pour hommes et jeunes gens, tout faits et à des prix extrêmement bas, et pour toutes les saisons.

Un lot considérable de Chaussettes depuis 10 cents en montant. EXTRA.—Cadeaux et présents seront donnés aux acheteurs en proportion du montant de leurs achats.

Il n'y a pas de maisons à Québec qui aient le don de donner plus satisfaction à la pratique que celle de M. A. PILON.

Cela explique pourquoi Montréal a regretté son départ. A Québec, il se montre aussi généreux qu'à Montréal. La preuve, c'est qu'il a tous les acheteurs, il donne des cadeaux, des étrennes tout comme si l'on était en plein jour de l'an.

Ajoutons à cela que M. PILON, jouissant d'une réputation fort méritée de vendre à bon marché, il n'est pas étonnant que la foule se précipite à son magasin et lui donne un encouragement qui ne se dément pas un instant.

Hâtez-vous donc de vous rendre chez

A PILON,

au No 130, RUE ST-JOSEPH, St-Roch, Québec, près voisine du magasin de M. J. B. Lafrance, chapelier, et de celui de M. Duchaine, marchand et manufacturier de chaussures, et en face du magasin de M. J. E. Martineau.

A L'ENSEIGNE DE L'ETOILE D'OR

1er décembre.—1m

Etrennes! Etrennes!! Société de Colonisation

DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES

SIÈGE SOCIAL:

Rue des Champs No. 19, Trois-Rivières

AGENCE GÉNÉRALE:

Rue du Palais, No 18, à Québec

GRANDE EXCURSION

En France

Séjour d'un mois entier à Paris et

Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes.

200,000 BILLETS D'EXCURSION À 25 cts représentés par 200 séries de 1000 numéros chacune.

Cinquante numéros gagnants

Le tirage aura lieu aussitôt après le placement des BILLETS, il sera annoncé dans les différents journaux quinze jours à l'avance.

Le départ des excursionnistes se fera dans le mois suivant.

Le prix de chaque billet est de 25 cts. On pourra s'en procurer chez les messieurs dont les noms suivent:

W. Brunet et Cie, pharmaciens, rue St-Joseph, No. 139.

Jules Dorion, pharmacien, rue Saint-Joseph, No. 116.

J. A. Langlais, libraire, rue St-Joseph, No. 177.

George Lemelin, épicer, rue St-Joseph, No. 1.

Ovide Bouchard, marchand de nouveautés, rue St-Joseph, No. 106.

Octave Fortin, épicer, rue Saint-Paul, No. 217.

Narcisse Laforce, propriétaire du Chien d'Or, rue Buade, No. 8.

L. Drouin et Frère, Libraires, 95, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

L. G. Lepine, libraire, rue Buade, No. 19.

Bernard et Allaire, fabricants de pianos, rue de la Fabrique, No. 6.

Arthur Lavigne, éditeur de musique rue de la Fabrique, No. 55.

On demande des agents.

Conformément aux dispositions de la charte du gouvernement local, les fonds provenant des billets placés seront et resteront déposés à la Banque Nationale de Québec.

Pour toutes demandes ou plus amples renseignements, s'adresser à l'Agence Générale, rue du Palais, No 18, à Québec, qui s'empressera d'y répondre.

L. N. CARRIÈRE, Président.

J. MICHEL, Sec-Treancier.

30 nov. 1883.

NOEL ET JOUR DE L'AN.



Bijouterie, Horlogerie, Argentierie, Articles de fantaisie, etc., etc.

171, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

M. E. JACOT

Tout en adressant ses plus vifs remerciements à ses nombreux clients pour le patronage constant qu'il n'a cessé de recevoir de leur part, profitant de cette circonstance pour informer ses amis et le public en général, qu'il trouveront à son établissement le plus riche et le plus bel assortiment d'horlogerie, de bijouterie, d'orfèvrerie, d'argenterie et d'articles de fantaisie en tous genres qu'il soit possible de désirer, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Comme il serait trop long de signaler ici la variété énorme des articles que renferme le magasin de M. JACOT, le public est prié d'aller visiter pour se rendre compte par lui-même de tous les avantages offerts d'ici aux Hois.

15 décembre 1883.

Hotel a vendre

Dans la partie centrale du florissant village d'Étchemin, paroisse de St-Roch, sur le bord du fleuve, et à quelques minutes de marche du nouveau

qui, l'hôtel occupe depuis plusieurs années par M. LaRoche. Il y a un parterre et grande cour. En été, le bat au fait six voyages par jour à Québec.

La maison est à deux étages et comprend 16 chambres; galeries tout autour; eau et cabinet d'aisance breveté à l'intérieur; hangars, étables, sheds, etc., etc., avec une rangée de maisons sur la propriété et donnant un revenu annuel de cent piastres.

C'est un rare avantage pour un homme entreprenant.

—Aussi—

Magasin à vendre ou à louer

En face de cette résidence, le magnifique poste d'affaires au complet, ci-devant occupé par messieurs Marois et frère. Possession immédiate.

Ces deux propriétés seront vendues en bloc ou séparément, comme il plaira à l'acheteur.

On peut en prendre possession immédiatement.

S'adresser à PETER H. O'REGAN, No. 9, rue Ste Angèle, Québec.

1er décembre.—1m37ps

Joseph-Edmond Roy,

NOTAIRE.

No. 4, Rue Wolfe, Lévis.

Heures de bureau.—9 heures A. M. à 6 heures P. M.

A LOUER

Une magnifique maison à deux étages en briques blanches, située rue Saint-Edouard, contenant 17 chambres et pourvue de toutes les améliorations modernes. Aussi une bâtisse de 40 pieds pour remise, étable, etc, le tout en parfait ordre.

S'adresser à NAPOLEON LAVOIE, Entrepreneur, Lévis.

Lévis, 7 déc. 1883.

BERNIER & ROY

AVOCATS,

78, Rue Commerciale

LEVIS.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que des soumissions seront reçues au Bureau du soussigné, jusqu'au quinze du courant au soir, pour la construction d'un pont couvert sur la rivière dite Abéguis, suivant les plans et spécifications déposés au Bureau du secrétaire de la municipalité.

Termes: Argent comptant, livraison dans le cours de l'hiver.

Le conseil ne s'obligeant pas à accepter la plus basse soumission, ni aucune d'elles.

(Par ordre.)

P. E. MARQUIS, Sec-Treancier.

Municipalité de Ste-Claire, comté de Dorchester.

13 décembre 1883.

AVIS

Le soussigné ne sera pas responsable d'aucune dette contractée en son nom sans un ordre écrit de sa main.

THEOPHILE COTE, M. canicien, Lévis.

10 déc. 1883.—8j



H. A. MARTINBAU  
MARCHAND DE FER

COTE DU PASSAGE, LEVIS

Porte voisine du Bureau de Poste.

Assortiment  
Réserve pour Marchands de la campagne.  
complet de FERRONNERIES, COUTELERIES, PEIN-  
TURES ET VITRES.

M. Pierre Ouellet  
BARBIER

Bonjour à tous mes amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à présent et il espère, comme par le passé, recevoir l'encouragement de ses amis et de toute personne qui aime à être servie avec promptitude, propreté et politesse; ce n'est la manière dont on est servi à cet établissement. On y trouvera aussi un assortiment complet de tabac, cigares et pipes en bois de toute sortes et de tous prix.

PIERRE OUELLET, barbier.  
Rue Commerciale.

Nouvellement reçu

AU BON MARCHÉ DE LEVIS

Un assortiment considérable de marchandises sèches, pour la saison du printemps. Savoir: Tweeds Canadiens tout laine de 45c et plus.  
Tweeds Écossais; patrons à goût.  
Bonnets Français, de couleur; trons nouveaux.  
Serge Française, noire, à 20 oyo en bas de la valeur; achetées à l'étranger.  
Une caisse de soie, gros grain, noire de Lyon.  
Une caisse de Cashmere noire, qualité extra.  
Un grand lot d'Étoffes à Robe (Job).  
Une caisse de Shirting, blanc, légèrement endommagé.  
Une caisse d'Indienne (Job).  
Un grand lot de grandes serviettes, toile, à huit cents, Coton jaune, Coton à chemise, Coton à tablier, Toile de foie.  
Chapeaux pour hommes, femmes et enfants, etc., etc.  
Le tout à des prix qui défient toute compétition.  
Achetez nulle part, sans faire une visite au magasin DU BON MARCHÉ

J. B. MICHAUD,  
18 COTE DU PASSAGE



Odil Vallieres

Horloger-Bijoutier,

No 86, Rue COMMERCIALE  
A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONCS.  
Montres et horloges réparées avec soin et garanties.  
Lévis, 7 juin 1880

LIGNE ALLAN



Contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallees

Canadiennes et des Etats-Uns.

1883 Arrangements d'hiver 1884

CETTE LIGNE se compose de puissants steamers en fer de très grande classe, bâtis sur le Clyde, à double engin. Ils sont construits à comparaisons étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confort, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

Vaisseaux. Tonnage. Commandants  
NUMIDIAN..... 6100 (en construction)  
PARISIAN..... 5400 Capt J. H. Wylie  
SARDINIAN..... 4650 Capt J. E. Dutton  
POLYNESIAN..... 4100 Capt R. Brown  
SARMATIAN..... 3600 Capt J. Graham  
HIBERNIAN..... 4000 Lt. Smith. I. N. H.  
PERUVIAN..... 3400 Capt J. Ritchie  
NOVA SCOTIAN..... 3300 Capt Richardson  
HIBERNIAN..... 3440 Capt Hugh Wylie  
CANPIAN..... 3200 Lt. Thompson.  
R. N. R.  
AUSTRIAN..... 2700 Lt. B. Barrett.  
R. N. R.

NESTORIAN..... 2700 Capt. D. J. James  
PRUSSIAN..... 3000 Capt A. McDougall  
SCANDINAVIAN..... 3000 Capt J. PARK  
SIBERIAN..... 4600 (en construction)  
HANOVERIAN..... 4000 Capt J. G. Stephen  
BUENOSAYREAN..... 3800 Capt J. Scott  
COREAN..... 4000 Capt R. P. Moore  
GREGIAN..... 3600 Capt LeGallais  
MANITOBIAN..... 3150 Capt Macnicol  
CANADIAN..... 2600 Capt C. J. Menzies  
PHENICIAN..... 2800 Capt John Brown  
WALDENSIAN..... 2600 Capt Moore  
LUCERNE..... 2200 Capt W. Dalziel  
NEWFOUNDLAND..... 1500 Capt Mylius  
ACADIAN..... 1350 Capt McGrath

La route la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Ligne de la Malle, Liverpool.

De Liverpool	Steamers	De Portland	De Halifax
Jeu. 15 nov.	SARDINIAN	Jeu. 6 déc.	Jeu. 8 déc.
22 "	CIRASSIAN	13 "	15 "
29 "	POLYNESIAN	20 "	22 "
6 Dec	PARISIAN	27 "	29 "
13 "	PERUVIAN	3 jan.	5 jan.
20 "	SARMATIAN	10 "	12 "

Service de Liverpool, Queens-town, St Jean, T.-N., Fal-timore et Halifax.

De Liverpool	Steamers	De Bal-timore	De Halifax
Jeu. 6 nov.	CASPIAN	Jeu. 27 nov.	Jeu. 3 déc.
20 "	NOVA SCOTIAN	11 déc.	17 "
4 déc	AUSTRIAN	25 "	31 "
18 "	CASPIAN	8 jan.	14 jan.

Prix de passage de Québec.

Cabine..... \$62.65, \$70 et \$88 (Selon les accommodements).  
Intermédiaire..... \$45.00  
Entrepont..... \$31.00

SERVICE de GLASGOW et PORTLAND.

De Glasgow	Steamers	De Portland
Vend. 25 Nov.	SCANDINAVIAN	Jeu. 15 Dec
12 Dec.	HANOVERIAN	22 "
26 "	MANITOBIAN	12 Jan

Service de Glasgow et Boston.

De Glasgow	Steamers	De Boston
Merc. 24 Nov.	NESTORIAN	Jeu. 8 Dec
5 Dec	PRUSSIAN	22 "
14 "	WALDENSIAN	5 Jan.

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau  
Connaissements directs pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Union; données à Liverpool et à tous les ports de mer du continent.  
Pour autres informations s'adresser à  
ALLANS, RAE et Co.  
Agents  
3 d c. 1883

Chemin de fer Intercolonial.  
ARRANGEMENT  
POUR LA  
'83 Saison d'hiver '84

LE ET APRES  
LUNDI, le 10 DECEMBRE

Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit:

Départ des trains de Lévis.

Pour Halifax et St-Jean..... 7.30 a. m.  
Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie..... 11.30 a. m.  
Pour la Rivière-du-Loup..... 5.15 p. m.

Trains arrivant à Lévis

De Halifax et St-Jean..... 7.20 p. m.  
De la Rivière-du-Loup..... 1.30 p. m.  
De la Rivière-du-Loup..... 6.00 a. m.

Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jendis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St-Jean.  
Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de l'Est.

D. POTTINGER,  
Surintendant en chef  
Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. B., 6 décembre 1883.



Elie Bedard  
Importateur de  
Montres et Bijouteries

243, rue St-Paul  
Bureau du dépôt du chemin de fer du Nord-Québec.

Le magasin le plus achalandé, le mieux assorti et le meilleur marché du quartier.  
Avez-vous besoin d'une montre en or ou en argent, d'une chaîne, boutons de chemise, c'est chez M. Bedard qu'il faut aller.

Vous voulez faire un cadeau. Un collier ou une bague, des pendants d'oreilles ou des bracelets en or ou en platine, vite allez chez M. Bedard.  
Il vous manque des pièces d'argent-ries et c'est chez M. Bedard qu'il faut vous en procurer.

Enfin, c'est là que vous devez acheter des horloges, des chaînes en or pour dames, etc., etc.  
Avant d'aller ailleurs arrêtez-vous l'adresse ci-dessus.  
Lévis 16 août.—6m

CARTES DE  
Noel et Jour de l'An

R. MORGAN  
MARCHEMANT DE MUSIQUE,  
Rue la Fabrique, Québec.

Désire annoncer à ses clients et à son public en général que son assortiment de cartes de Noël et du Jour de l'An est maintenant complet et qu'il consiste en articles choisis dans toutes les meilleures manufactures: Praug's; Eyle & Spottis-wood's; Mansell's; Tuck's; Haskes'; Caswell; Cantons; Marx's; Atkinson's; De la Rue's; Marcus Ward's; Hildersheimers; Faukoer's; Campbell's; Eoman & Co's; Walkers; McQueen's; Dean & Son's; Henderson's, etc., etc.  
En examinant ces cartes, on les trouvera, si possible, encore supérieures à celles de l'année dernière; sous le rapport des dessins. Les prix varient depuis 12 cent, jusqu'à \$5.00.  
Les personnes de la campagne recevront des petits paquets de cartes, pour en faire le choix d'un certain nombre, sur le paiement d'un dépôt de la valeur des articles demandés.  
3 déc. 1883

Moulin à Coudre  
Achille Dugas

Agent général pour la province de Québec pour la machine à coudre  
Osborn "A" amélioré

Modiste, Tailleur, Cordonnier, etc., etc.

Informe le public en général qu'ayant été nommé seul agent pour "l'Osborn A" qu'il vendra à 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs pour UN MOIS SEULEMENT. Donc avis aux personnes ayant besoin de machine à coudre, de ne pas perdre cette chance d'acheter une bonne machine à bon marché.

Aiguilles, navettes, tournevis, halle, etc., etc.  
REPARATION de machines à coudre, UNE SPECIALITE.

AGENTS demandés pour la vente de ces machines dans tous les comtés de la province de Québec,  
367, rue St-Joseph, et 69, rue du Pont ST-JOCH, QUEBEC.  
24 sept. 1883

BAUME ET ONGUENT  
de  
Madame BERTHIAUME

RHUMATISME



LE GRAND REMÈDE FRANÇAIS.

guérit le rhumatisme et ceux qui souffrent de douleurs d'os et de nerfs.

De Madame M. L. Goyette, de Montréal: J'ai souffert des douleurs violentes dans le côté pendant plus de 6 ans; je me suis mis à la recherche de bons médecins, mais aucun ne m'avait apporté de soulagement, quand j'employai une bouteille de Baume de Madame F. Berthiaume contre les rhumatismes qui fit cesser la douleur complètement.

De J. H. Sticklewell, de Montréal: J'ai souffert longtemps de douleurs graves dans l'œil droit, et je ne reçus aucun soulagement de l'usage de remèdes bien recommandés. Mais une bouteille de Baume de Mme F. Berthiaume contre le rhumatisme me guérit.

H. HASWELL,  
Agent de pharmaciens de gros, Montréal  
O. J. DION  
Pharmacien, Lévis  
MADAME F. BERTHIAUME,  
Boite 178, B. P., Montréal  
9 fév. 1883. — 1a

Propriété à vendre

Une propriété de 25 à 30 arpents d'importance sur quatre arpents et quatre perches de superficie avec indépendance située dans la paroisse de Saint-Thomas de Montagny aux conditions très faciles. S'adresser à Mlle Henriette Têtu, fille de feu François Têtu, arpenteur de Saint-Thomas de Montagny.  
HENRIETTE TÊTU.  
Lévis, 29 octobre — 2m

TABLEAU DES MAREES.

JOURS	DATE	MATIN	SOIR
Lundi	10	h. m. 2 32	h. m. 3 26
Mardi	11	— 3 59	— 4 29
Mercredi	12	— 4 31	— 4 52
Jeu. 13	— 5 25	— 5 52	
Vend. 14	— 6 19	— 6 44	
Samedi, 15	— 7 8	— 7 33	
Dimanche, 16	— 7 56	— 8 21	

Phase de la lune.—Premier quartier, vendredi, 13 déc. à 10 h. m.

Amers Canadiens  
ou  
TRÉSORS DES DYSPÉPTIQUES.

Cette préparation est la moins dangereuse et la plus efficace pour guérir la dyspepsie, les indigestions, les débilités générales, les maladies du foie et des reins, les hydrotiques et le rhumatisme.

Diphtherine

Anti-Diphthéritique

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge.

Rien n'est meilleur pour combattre et guérir la consomption à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.  
Préparé par le  
Dr N. LAORTE,  
Lévis, P. Q.  
Prix: 50 cts la bouteille.

CANAUX DU ST-LAURENT

Avis aux Entrepreneurs.

L'adjudication des travaux à l'entrée supérieure du canal Cornwall, et de ceux à l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 31 jour de novembre prochain, est maintenant remise aux dates ci-dessous.  
Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le vingtième jour de Novembre.  
Pour les travaux à la tête du canal de Galop, les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le dix-huitième jour de Décembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le quatrième jour de décembre.

Par ordre,  
A. P. BRADLEY,  
Secrétaire,  
Dép. des Chemins de fer et Canaux,  
Ottawa, 20 Octobre 1883.

AVIS

Le soussigné invite ses amis et le public en général à visiter son établissement qui est maintenant un des plus spacieux de la Basse-Ville, et aussi un des mieux assortis.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS

On trouvera dans ce département tout ce qu'il y a de plus haut goût et de plus riche en mouchoirs de soie, cravates, collets, poignets, chemises en toile blanche et de couleurs, chaussettes, canotiers, caleçons, grandeur extra toujours en mains, bretelles en soie, pantalons imperméables, parapluies en osier, etc., etc.

Le plus grand département de toute la Cité de Québec

Porte-Manteaux.  
Valises de \$1.00 à \$18.50  
Porte-Manteaux de 50 cts à \$11.00  
Habillements de messieurs et d'enfants très bien confectionnés et vendus à des prix défiant toute compétition.  
Grand choix d'étoffes (tweed) canadiennes, Anglaises et Écossaises, Serges noires, brunes, grises & bleues.  
Habillage en tweed d'Halifax (de toute nouveauté) faits sur commande pour \$4.00.  
Deux tailleurs spéciaux sont attachés à l'établissement.

ACHILLE P. CARON,  
No. 9, 11, 13, rue Notre-Dame,  
Basse-Ville, Québec.  
18 mai 1883.—6m

"LE QUOTIDIEN"

Journal du jour  
PARAISANT TOUS LES JOURS  
Prix de l'abonnement  
UN AN \$1.00  
SIX MOIS 75c  
TROIS MOIS 50c  
Taux des annonces  
Chaque insertion — 10 cts. la ligne.  
L'insertion subséquente — 5 cts.

Meubles et effets à bon marché

Nap. Arsenault,

No. 72, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

A l'honneur d'informer le public qu'il continue comme par le passé à acheter tout espèce de meubles et effets de seconde main, lingerie, etc., etc.  
Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il tient ainsi un grand assortiment de meubles neufs en frêne, placés en noyer noir, tels que bureaux à toilette, couchettes, commodes, etc., paillasses à ressort, matelas en crin et en laine, et une grande variété de chaises en cane, toile et en bois, provenant de la manufacture américaine.

Aussi: une grande quantité de toutes espèces d'effets qu'il serait trop long d'énumérer.  
Le tout vendu à des prix qui défient toute compétition.

ATTENTION!

CHAQUE TORQUETTE DU  
MYRTLE NAVY!

PORTE LA MARQUE

T. & B.

EN LETTRES BRONZÉES.  
AUCUNE AUTRE MARQUE DE COMMERCE

FEUILLETON DU QUOTIDIEN  
15 décembre 1883.

LE  
Coup de Pouce

(Suite.)

M. Jean lava le poignet avec de l'eau fraîche, l'entortilla doucement avec des compresses très-fines imbibées d'arnica, et termina ce pansement provisoire en faisant avaler au patient quelques gouttes d'eau de mélisse des Carmes. Ce cordial du bon vieux temps fit merveille. Julien rouvrit les yeux, son teint se colora un peu et son corps se redressa dans le fauteuil où il s'était affaissé.

—Vous sentez-vous mieux? lui demanda M. Jean.

—Où... où... c'est passé... ce n'était qu'une faiblesse... occasionnée par la fatigue, balbutia le blessé.

—Et par un coup d'épée, souffra le curé. Ah! monsieur, c'est bien mal à vous d'avoir oublié que Dieu nous défend d'attenter à la vie de notre prochain.

—C'est vrai, je me suis battu, mais je vous jure que je n'avais pas cherché la querelle qui m'a

conduit sur le terrain; un drôle, un misérable m'a insulté.

—Chut! mon cher enfant, la colère est un péché capital et, de plus, toute agitation vous est interdite dans votre état; le docteur Minard, que je viens d'envoyer chercher, vous le dira tout à l'heure.

—Je serai très-content de le voir, dit vivement Julien, mais, en attendant son arrivée, ne pourriez-vous m'apprendre.....

—Pourquoi je vous ai écrit que je vous priais de venir? Ah! je regrette bien d'avoir eu cette malheureuse idée, et, si j'avais su que vous étiez blessé, j'aurais tout quitté pour aller à Paris. Mais, je vous avais vu hier, quand vous m'avez confié ce paquet cacheté, et je ne pouvais pas me douter que depuis.....

Quand donc ce duel a-t-il eu lieu?

—Ce matin, à cinq heures.

—Et vous êtes parti sans prendre le temps de vous faire panser! mais c'est une imprudence sans nom, et vous me faites bien regretter ma légèreté; j'aurais dû réfléchir avant de vous envoyer cette lettre.

—Vous ne pouviez pas deviner

que je m'étais battu, dit La Chanterie en souriant.

Enfin puisque Julien était là, anxieux de connaître à fond ce que le billet lui avait appris un peu, le curé raconta comment il devait à Marcel, l'enfant que Jacqueline Ledoux avait recueilli et que Wassmann avait failli écraser un jour.

—Le maître du petit orphelin, le père Ledoux, dit M. Jean, lui permet de venir de grand matin au presbytère pour que je puisse lui donner sa leçon, et l'enfant n'y manque pas, car il n'aime rien tant que de s'instruire. Seulement, il prend quelquefois le chemin des écoliers. C'est de son âge. Ce matin donc, au lieu de suivre la grande route de Charly, il a fait le tour par le bord de la Marne, et, pour remonter au presbytère, il a traversé le bois de la Bélière. Et ce le hasard ou la curiosité naturelle aux enfants qui l'a conduit à la place où le malheureux garde a été tué? Je n'en sais rien. Toujours est-il qu'en s'amusant à fureter au pied des arbres et dans les buissons, il y a ramassé un fragment de papier roulé en boule....

—Une bouffe de fusi! s'écria Julien, dont le cœur battait de joie et d'espoir.

Tout me fait supposer que ce papier a servi, en effet, à bourrer un fusil, et ce qui est véritablement surprenant, c'est que Marcel a eu aussitôt la même pensée, et qu'au lieu de jeter ce chiffon comme un autre enfant aurait fait, il est venu me l'apporter, et, de lui-même, il m'a fait remarquer que sur ce papier, il y avait de l'écriture à la main.

—De l'écriture! répéta le blessé avec une émotion indicible, c'est la seconde bouffe, c'est l'autre moitié de la lettre déchirée.

—La seconde bouffe! l'autre moitié de la lettre déchirée! répéta le curé d'un air étonné. Que voulez-vous dire, mon cher enfant?

—C'est vrai, vous ne savez pas.... je ne vous ai pas dit, en vous remettant cette enveloppe cachetée... je vous expliquerais tout cela... mais achevez, je vous prie, monsieur le curé! Vous disiez que ce petit garçon vous avait apporté un papier roulé en forme de boule, et que sur ce papier il y avait quelque chose d'écrit?